

<http://lyc-dessaignes-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article301>

La vie scolaire

- La vie au lycée - La vie scolaire -

Date de mise en ligne : mercredi 16 octobre 2019

Copyright © Lycée Dessaignes, Blois - Tous droits réservés

Le bureau de la vie scolaire est ouvert tous les jours de 7h30 à 18h

[<http://lyc-dessaignes-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-dessaignes-blois/local/cache-vignettes/L356xH200/vie-sco-06d8f.jpg>] L'équipe vie scolaire : </img2732|center>

Elle est constituée des assistants d'éducation (20 personnes) et de 4 conseillers(es) principaux d'éducation : C.P.E

Mme TOURNOIS-VINCENDEAU : [armelle.vincendeau chez ac-orleans-tours.fr](mailto:armelle.vincendeau@ac-orleans-tours.fr)

Mme Gelin : [maria-assunta.gelin chez ac-orleans-tours.fr](mailto:maria-assunta.gelin@ac-orleans-tours.fr)

Mme Fouassier : [veronique.fousassier chez ac-orleans-tours.fr](mailto:veronique.fousassier@ac-orleans-tours.fr)

Mme Gabillet : [isabelle.gabillet chez ac-orleans-tours.fr](mailto:isabelle.gabillet@ac-orleans-tours.fr)

Chaque CPE est référent d'un ensemble de classes comme suit :

	Mme FOUASSIER	Mme TOURNOIS	Mme GABILLET	Mme GELIN
2des	1, 2 et 3		4, 5, 6, 7 et 8	9, 10, 11, 12 et 13
1res	G05, G06, G07, MG3, ST2S1, ST2S2 et ST2S3	G02, G09, G10, MG1 et STL	G01, G03, G08, MG2 et MG4	G04
Terminales	G04, G06, ST2S1 et ST2S2	G03 et STL	G01, G02 et G07	G05, G08, G09, MG1, MG2, MG3 et MG4

En partenariat avec l'équipe enseignante et en particulier avec le professeur principal mais également avec l'équipe de direction, les infirmières, l'assistante sociale et les conseillères d'orientation psychologues, le CPE assure le suivi de l'ensemble des élèves des classes dont il a la responsabilité : suivi des absences, suivi pédagogique, entretien avec les élèves et rencontres avec les familles.

Vous pouvez nous contacter tout au long de l'année pour toute situation préoccupante ou si vous souhaitez nous rencontrer, notre rôle étant de permettre à votre enfant de s'adapter au lycée dans les meilleures conditions possibles.

L'accueil au bureau vie scolaire, un lieu incontournable pour les élèves.

Les assistants d'éducation gèrent les absences et les retards, ils réceptionnent les communications téléphoniques (n'hésitez pas à faire préciser le nom et la fonction de la personne qui prend votre appel).

Leur rôle est aussi de répondre aux questions, d'aider les élèves dans leur organisation et de trouver des solutions aux petites difficultés que les élèves peuvent rencontrer dans leur quotidien.

Le contrôle des absences :

Les professeurs font l'appel à chaque heure de cours et les absences vous seront signalées par courrier. Vous pouvez également être contactés par téléphone. Le code qui vous est transmis en début d'année vous permet

également d'accéder aux absences de votre enfant.

En cas d'absence prévue, vous devez informer le bureau de la Vie Scolaire ou le CPE référent par l'intermédiaire du carnet de correspondance de votre enfant.

Si votre enfant ne peut se rendre au lycée, vous devez nous en informer le matin même par téléphone et compléter son carnet à son retour au lycée.

Les familles doivent obligatoirement justifier les absences par écrit.

N'hésitez pas à nous contacter si certaines absences vous semblent anormales ou injustifiées.